



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

13 octobre 2026

DIPLOMATIE/ASSEMBLEE NATIONALE :

LE PRESIDENT KLASSOU S'ENTRETIENT AVEC LA CHARGEE D'AFFAIRES DU MAROC

Lomé, 13 oct. (ATOP) – Le président de l'Assemblée nationale, Professeur Komi Selom Klassou, s'est entretenu, le mardi 13 octobre au siège de l'Assemblée nationale à Lomé, avec la chargée d'affaires de l'ambassade du Royaume du Maroc au Togo, Mme Khaouda Mziouka.

La rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale et de la promotion de la diplomatie parlementaire entre Lomé et Rabat.



Au cœur des discussions, les deux personnalités ont mis en relief le rôle fondamental de la diplomatie interparlementaire. Celle-ci est perçue comme un levier stratégique et un pont d'échange, d'apprentissage mutuel et de renforcement des capacités institutionnelles au service des peuples togolais et marocain.

S'exprimant à l'issue de cette audience, la diplomate marocaine s'est félicitée de la qualité des échanges avec Prof. Klassou, tout en saluant la solidité de l'axe Lomé-Rabat. « J'ai été très honorée d'être reçue aujourd'hui par le président de l'Assemblée nationale du Togo », a-t-elle dit.

Cette rencontre a été l'occasion de lui transmettre les salutations du peuple marocain et des hautes autorités du Royaume. Nous avons tous deux salué l'excellence des relations bilatérales, marquées par la fraternité, la solidarité et une coopération fructueuse et mutuellement bénéfique entre nos deux nations », a déclaré Mme Mziouka.

SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE	-----2-6
NOUVELLES DES PREFECTURES	-----6-14
NOUVELLE DE L'ETRANGER	-----14-15
SPORTS	-----15-16

La chargée d'affaires a également souligné que cette dynamique positive découle de la vision partagée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et du Président du Conseil, Faure Gnassingbé. ATOP/MD/SED



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



ECHOS DE LA CAPITALE

SENAT :

DEUX LOIS SOUMISES EN DEUXIEME LECTURE

Lomé, 13 oct. (ATOP) - Deux lois soumises en deuxième lecture au Sénat ont été adoptées, le mardi 13 octobre à Lomé lors de la 2^{ème} séance plénière de la 2^{ème} session ordinaire de l'année 2026.



Les sénateurs votant



Le président du Sénat

Les travaux ont été dirigés par le président du Sénat, Barry Moussa Barqué, en présence du ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Togolais de l'extérieur, chargé de la Coopération et des Togolais de l'extérieur, Yackoley Kokou Johnson.

Il s'agit en effet de la loi autorisant la ratification de la convention portant création de l'organisation internationale pour la médiation, adoptée le 30 mai 2025 à Hong Kong et la loi portant budget du Sénat, exercice 2027.

La première loi autorisant la ratification de la convention vise à promouvoir le recours à la médiation pour le règlement pacifique de différends internationaux. Pour le Togo, la ratification ouvrirait la possibilité de participer aux travaux de l'organisation et d'accéder, dans le respect des règles conventionnelles, à ses mécanismes de médiation et de renforcement des capacités.

Pour le président Barqué, le rôle actif du Togo dans les initiatives de médiation, illustre sa capacité à contribuer à la stabilité régionale. « Cette responsabilité renforce l'image du Togo comme partenaire fiable et promoteur de la coopération internationale. La ratification de cette convention exige une participation active aux travaux de l'organisation, une appropriation des principes qu'elle porte et un engagement constant en faveur de la paix », a indiqué le président du Sénat.

Selon le ministre Yackoley Johnson, l'adoption de cette loi renforce l'engagement du Togo en faveur de la prévention des conflits, du règlement pacifique des différends et de la promotion du dialogue entre les États. « Le choix d'adhérer à l'Organisation

internationale pour la médiation témoigne la volonté de notre pays à contribuer activement et plus que jamais au renforcement de la confiance mutuelle, à la consolidation de la paix et au développement de la coopération internationale à travers des approches consensuelles de règlement des différends », a affirmé le ministre.

L'adoption de la loi portant budget du Sénat exercice 2027 a été débattue à huis clos.

ATOP/AR/SED

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION :

LA HAPLUCIA LANCE UNE LEÇON INAUGURALE A L'ENA POUR PROMOUVOIR L'INTEGRITE



Les officiels et des énarques

après une phase de prétest dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur. La leçon est placée sous le thème « Servir l'État et les citoyens avec intégrité : éducation à la citoyenneté, éthique administrative et lutte contre la corruption ». Elle vise à renforcer les valeurs républicaines et le sens de l'intérêt général chez les futurs cadres de l'État.

Le président de la HAPLUCIA, Aba Kimélabalou a souligné que la prévention durable de la corruption repose sur l'éducation et la formation des consciences, tout au long du parcours académique et professionnel. S'appuyant sur les enquêtes de l'institution, il a cité parmi les causes perçues du phénomène, le niveau modeste des salaires et des revenus (42,6 %), la cupidité (23,7 %), l'impunité (21,1 %) et la pauvreté (17 %).



L'assistance suivant...

Lomé, 13 oct. (ATOP) – La Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA) a lancé, le mardi 13 octobre à l'École nationale d'administration (ENA) à Lomé, une leçon inaugurale consacrée à l'éthique, à l'intégrité et à la lutte contre la corruption.

Cette initiative marque l'extension du projet d'intégration de l'éducation à la lutte contre la corruption dans les programmes d'enseignement et de formation au Togo,



...M. Aba (au micro)

La transparence, le contrôle interne, la numérisation et la dématérialisation des services publics ont été présentés comme des moyens de réduire les possibilités de fraude. M. Aba Kimélabalou a également rappelé les conséquences de la corruption à savoir : la perte des ressources publiques, la dégradation des services, le recul de la confiance citoyenne et l'injustice sociale. Il a exhorté les élèves des cycles 2 et 3 à faire preuve de probité, de rigueur et de redevabilité et à résister aux sollicitations illicites et aux

pressions de toute nature. « Le Togo a besoin d'une administration compétente, mais surtout d'une administration digne de confiance », a-t-il déclaré.

Le directeur de l'ENA, Prof. Adama Kpodar a estimé que la lutte contre la corruption devait aussi agir sur les mentalités et les valeurs des futurs agents publics. Le programme selon lui, vise à doter les élèves administrateurs des outils intellectuels et moraux nécessaires pour résister aux tentations tout au long de leur parcours professionnel, en formant les consciences, en agissant sur le système et en pérennisant l'engagement.

Par ce projet, la HAPLUCIA et l'ENA entendent faire de l'institution administrative, un pôle d'excellence moral et professionnel, afin de contribuer à une administration publique plus transparente, efficace et tournée vers le service des citoyens. ATOP/SED/JK

35 COMMUNES BENEFICIENT DE FINANCEMENTS POUR LEURS PROJETS DE DEVELOPPEMENT

Lomé, 13 oct. (ATOP) – Le Fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT), à travers le Programme d'appui au financement des communes (PAFC), a signé des conventions de financement avec 35 communes des régions de la Kara, Centrale et des Plateaux.

Les communes ont été retenues à l'issue du premier appel à projets du programme. Le projet vise à renforcer les capacités des collectivités territoriales en matière de financement des projets d'investissement et à répondre aux besoins prioritaires des populations à la base. Le PAFC bénéficie d'un don de 20 millions d'euros de la coopération financière allemande, destiné à redynamiser le mécanisme national de financement des collectivités territoriales. Sa mise en œuvre est assurée par l'Unité de gestion de projets (UGP), créée le 3 juillet 2023. Depuis son démarrage effectif en 2025, le programme a lancé un premier appel à projets qui a permis de sélectionner 35 projets portés par 35 communes dans ses trois régions d'intervention.

La cérémonie de signature a permis de présenter les objectifs du PAFC, son approche ainsi que le processus ayant conduit à la sélection des projets bénéficiaires. Elle marque une étape importante dans la mise en œuvre des projets retenus, à travers la formalisation des engagements entre le programme et les communes concernées.



Échange de parapheur



L'assistance



Me Esso (au micro) lors de son discours

Le directeur de la KfW au Togo, Johannes Kinzinger, a indiqué que cet appui vise à renforcer les capacités des communes à mobiliser et à utiliser efficacement les ressources destinées aux investissements locaux, afin d'améliorer les conditions de vie des populations.

Le maire de Bassar 1, Mouni Ouyi, porte-parole des communes bénéficiaires, a salué cette initiative qui constitue une opportunité pour les collectivités territoriales de concrétiser leurs projets de développement. Il a exprimé, au nom des communes bénéficiaires, leur engagement à assurer une gestion rigoureuse et transparente des ressources mises à leur disposition, dans l'intérêt des populations.

Le secrétaire général du ministère en charge de l'Administration territoriale, Koudjoou Ezzo, a mis l'accent sur le rôle essentiel des collectivités territoriales dans la promotion du développement à la base. Il a invité les communes bénéficiaires à veiller à la bonne exécution des projets retenus, au respect des engagements et à une utilisation judicieuse des financements. ATOP/IS/MD

----- L'EAMAU CELEBRE 50 ANS DE FORMATION AU SERVICE DES VILLES AFRICAINES

Lomé, 13 oct. (ATOP) - L'Ecole africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme (EAMAU) a lancé, le lundi 12 octobre à Lomé, les festivités marquant ses 50 ans d'existence.



L'assistance



Mme Gameti lançant les festivités

La cérémonie a été présidée par la représentante du ministre délégué chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mme Gameti Ama Dzifa, en présence de plusieurs personnalités, dont le représentant résident de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) au Togo, Alioune Sène. Elle a été marquée par le dévoilement du logo du cinquantenaire et une exposition d'œuvres architecturales.

Depuis sa création, l'EAMAU s'est donné pour mission de former des architectes et des spécialistes de l'urbanisme capables de contribuer à la transformation des villes africaines. Ce jubilé est l'occasion de saluer non seulement le travail des fondateurs, des enseignants et du personnel, mais aussi les efforts des étudiants et des diplômés qui font vivre l'institution au fil des années.

L'école a déjà formé plus de 4000 architectes et professionnels de l'urbanisme. Sur le terrain, leurs compétences contribuent à la conception des bâtiments, à l'aménagement des quartiers et à une meilleure organisation des espaces urbains. Leur travail participe ainsi à la recherche de solutions adaptées aux réalités des populations et aux besoins des villes du continent. Cette contribution prend toute son importance à mesure que les villes africaines grandissent et doivent faire face à de nouveaux défis : mieux aménager les territoires, améliorer le cadre de vie, répondre aux besoins en logements et construire des espaces urbains plus durables.

La représentante de ministre a insisté sur la nécessité pour les pays africains de conjuguer leurs compétences et leurs expériences afin de relever ensemble les défis du développement. Mme Gameti a réaffirmé l'engagement du Togo, pays hôte de l'EAMAU, à soutenir l'école dans la consolidation des acquis et le renforcement de son rayonnement.

« Pour les prochaines années, l'accent sera notamment mis sur la qualité des formations, l'adaptation des programmes aux évolutions des métiers et des technologies, ainsi que le développement de la recherche sur les villes et les territoires africains. Le renforcement des partenariats avec les Etats, les collectivités territoriales, les universités et le secteur privé figure également parmi les priorités », a-t-elle souligné. Mme Gameti a ajouté que la formation et la recherche doivent contribuer à répondre aux préoccupations concrètes des communautés et à accompagner les politiques de développement des Etats.

Le directeur général de l'EAMAU, Malam Boukar Awa Krou, a souhaité que l'école poursuive sa mission en mettant le savoir et la créativité au service du développement urbain en Afrique. Pour lui, ce cinquantenaire est aussi un moment pour regarder le chemin parcouru, reconnaître les acquis, examiner les difficultés et préparer les prochaines étapes. « L'enjeu est de continuer à former des professionnels capables d'accompagner les changements urbains et de contribuer à bâtir des villes répondant aux besoins des générations actuelles et futures », a-t-il relevé.



Présentation de l'histoire de l'EAMAU

Le programme des festivités comprend des panels sur les grands défis de l'architecture et de l'urbanisme notamment sur les villes durables, la résilience énergétique et l'adaptation aux changements climatiques ; des activités interculturelles ; des présentations de la gastronomie traditionnelle ; des rencontres sportives et des jeux. Une visite touristique est également prévue. ATOP/AO/BA



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



NOUVELLES DES PREFECTURES

PROJET DEZON/GENRE ET INCLUSION :

LES MEMBRES DES COMITES DE PLAIDOYER EN ATELIER DE CO-PRODUCTION DE STRATEGIES

Kpalimé, 13 oct. (ATOP) - Les membres des comités impliqués dans la mise en œuvre du projet DeZon, « Promotion de la participation-Egalité et équité de genre au Togo » sont en atelier de renforcement de connaissances et de co-production des stratégies de plaidoyer en matière de genre et d'inclusion du 12 au 16 octobre à Kpalimé.

Le projet DeZon, en langue locale, signifie « implique-toi ». Il est mis en œuvre par la GIZ au Togo, en partenariat avec le ministère en charge des Solidarités. Cette activité vise à renforcer les capacités des membres des quatre comités de plaidoyer et des parties prenantes pour leur permettre de concevoir, de planifier, de mettre en œuvre et d'évaluer des actions de plaidoyer sensibles au genre et inclusives, aux niveaux local et national.

Ces comités constituent les mécanismes opérationnels chargés de porter, coordonner et de suivre les différentes démarches de plaidoyer autour de quatre mesures retenues pour favoriser l'effectivité de l'égalité de genre au Togo. Ces membres sont formés sur l'identification claire des problèmes à résoudre et la construction des

argumentaires fondés sur des preuves. Ils seront également outillés sur comment nouer des alliances, définir des messages adaptés, choisir les canaux d'influence appropriés et suivre les engagements obtenus.

Les travaux porteront sur la définition et les principes du plaidoyer, la prise en compte du genre et de l'inclusion, le cycle d'un processus de plaidoyer ; l'analyse du contexte institutionnel, politique et social, ainsi que l'examen des politiques et des dispositifs existants. D'autres sessions seront également consacrées à l'identification des arguments, l'utilisation des données et éléments de preuve, à l'adaptation des messages aux différentes cibles ainsi qu'au suivi-évaluation et à la redevabilité du plaidoyer.



Les participants

Des travaux de groupe permettront aux participants d'élaborer des plans d'action des quatre comités, de formuler des objectifs SMART et de construire une théorie du changement simplifiée pour chacune des quatre mesures retenues.

Les participants, composés de représentants des Organisations de la société civile (OSC), des organisations de défense des droits des femmes, des médias et des Universités publiques du Togo, réunis au sein du comité de plaidoyer procéderont, par ailleurs, à la signature de la charte de collaboration. Celle-ci définit les principes directeurs, ainsi que les droits et les devoirs de chaque entité membre afin de garantir une synergie harmonieuse, transparente et efficace des actions.

Les deux premières mesures sur lesquelles les comités travailleront portent sur l'adoption des dispositions favorisant la représentation paritaire des femmes et des hommes ainsi que sur la redynamisation et l'opérationnalisation des cadres de concertation au niveau local. Les deux autres concernent le renforcement de la base juridique, l'attribution des Cellules focales genre relais (CFGR) et le plaidoyer en faveur de l'application du guide élaboré pour faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap dans l'environnement professionnel au niveau local.

La cheffe d'équipe Health focus/Dezon, Mme Henry Paule Elise a souhaité qu'à l'issue de cette rencontre, les participants disposent de connaissances et des ressources nécessaires pour mener efficacement les actions de plaidoyer.

Le projet DeZon vise à améliorer les conditions institutionnelles nécessaires à la réduction des inégalités et de discrimination à l'égard des femmes au Togo.

ATOP/BV/AYH/DHK

DECENTRALISATION :

LA COMMUNE ZIO 1 OUVRE SA SESSION BUDGETAIRE A TSEVIE

Tsévié, 13 oct. (ATOP) - La commune Zio 1 a ouvert, le mardi 13 octobre à Tsévié, sa 4^e session ordinaire de l'année 2026, axée sur le débat d'orientation budgétaire et l'adoption du budget primitif, exercice 2027.

La cérémonie d'ouverture de cette dernière session de l'année a été présidée par le préfet de Zio, Gadewa Mawouna en présence des acteurs de développement communautaire, des chefs traditionnels, ceux des services étatiques déconcentrés ainsi que des représentants de la société civile

Prévu pour 10 jours, les travaux portent sur la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière session, le débat d'orientation budgétaire, véritable boussole des choix économiques de la commune et le vote du Plan annuel d'investissement. Les conseillers

municipaux plancheront aussi sur l'étude et l'adoption du budget primitif exercice 2027. Outre ces sujets, il est programmé la restitution sur les divers ateliers et des échanges sur les stratégies de sécurisation des réserves administratives.



Le préfet de Zio (micro) ouvrant les travaux



L'assistance

Le préfet Gadewa a convié les conseillers municipaux à engager une réflexion sérieuse et sincère sur les grandes décisions qui devront guider l'action communale afin que le débat d'orientation budgétaire soit conforme aux orientations générales sur l'élaboration et l'exécution des budgets des collectivités territoriales. Il a souhaité que les échanges impliquent aussi bien l'exécutif que les autres conseillers afin de permettre un rapprochement des ambitions de la commune.

Pour le maire de Zio 1, Dr Atatsi Ayawo, cette session revêt une importance particulière au regard des questions inscrites à l'ordre du jour. Ces étapes constituent, selon lui, des moments essentiels pour définir les priorités de développement, programmer les investissements et assurer une utilisation rationnelle et efficace des ressources de la commune. Il a invité les conseillers à participer activement aux débats, dans un esprit d'écoute, de dialogue constructif et de recherche de consensus. ATOP/BBG/BA

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BAS-MONO 1 OUVRE SA 4^{EME} SESSION ORDINAIRE

Afagnan, 13 oct. (ATOP) - Les travaux de la 4^{eme} session ordinaire de l'année du conseil municipal de Bas-mono 1 ont été ouverts, le lundi 12 octobre à Afagnagan. Cette session sera essentiellement consacrée à l'examen et à l'adoption du budget primitif exercice 2027 de la commune.



Les officiels



L'assistance

Pendant dix jours, les conseillers municipaux vont plancher sur les grandes orientations financières de la commune pour l'année prochaine avec un focus sur la mobilisation des ressources et la priorité des investissements.

Outre le budget, les travaux vont porter également sur le compte rendu des commissions permanentes, l'analyse de la situation des recettes et des dépenses, le bilan des activités de l'état civil, des mandaterments et des services techniques notamment la

topographie et l'état d'avancement des infrastructures. Il est aussi prévu la délibération sur la création du service de la voirie et d'autres questions d'intérêt communal.

Le préfet de Bas-Mono, Sogbo Kokou Amétépé a relevé l'importance du débat budgétaire dans la préparation du budget communal. Selon lui, il permet aux élus locaux d'examiner les perspectives financières de la commune, d'identifier les priorités d'intervention et d'apprécier les moyens sensibles à mobiliser pour répondre aux besoins de la population. « Il s'agit avant tout d'un moment de réflexion stratégique qui doit permettre à la commune de faire des choix réalistes, responsables et cohérent avec ses capacités financières ainsi qu'avec les attentes légitimes des citoyens », a précisé M. Sogbo. Le préfet a invité les conseillers à privilégier les investissements susceptibles d'apporter des réponses concrètes aux préoccupations quotidiennes des populations.

Le 1^{er} adjoint au maire, Romain Dansou a réaffirmé la volonté, la disponibilité et l'engagement du conseil à œuvrer pour le développement local et le bien-être des citoyens. M. Dansou a invité les différents acteurs à participer activement aux débats en vue de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations.

ATOP/DK/BA

LA COMMUNE BAS-MONO 1 LANCE L'ELABORATION DE SON PDC

Afagnan, 13 oct. (ATOP) - La commune Bas-Mono 1 a lancé le processus d'élaboration de son Plan de développement communal (PDC) le lundi 12 octobre à Afagnan.

Cette initiative s'inscrit dans la dynamique du processus de décentralisation pour un développement local durable et harmonieux des communautés. Elle vise à doter la commune d'un document de planification stratégique permettant d'identifier les besoins prioritaires des populations, de définir les actions à mener et de mobiliser des ressources nécessaires à la réalisation des projets de développement local.

Le PDC est un outil destiné à orienter les actions et les investissements de la commune au cours des dix prochaines années. Le processus permettra de faire un diagnostic de la situation socioéconomique de la commune, de recenser les potentialités et les contraintes du territoire, puis de définir de manière participative des objectifs et des actions prioritaires dans les différents secteurs d'activités et de développement. Il constitue également un cadre de concertation entre les autorités communales, les services déconcentrés de l'Etat, les organisations de la société civile, les acteurs économiques et les populations afin de favoriser une approche inclusive et durable de développement.

Ce PDC est axé sur une vision à l'horizon 2036, celle de faire de Bas-Mono 1 une commune attractive, prospère et résiliente, fondée sur une gouvernance locale performante et participative, une économie territoriale compétitive valorisant durablement ses ressources endogènes et offrant à toutes ses populations un cadre de vie inclusif, sécurisé et de qualité.

Pour le préfet de Bas-Mono, Sogbo Kokou Amétépé, ce PDC doit être le reflet des aspirations des communautés en tenant compte des réalités économiques, sociales, culturelles et environnementales de la commune. Il a invité les autorités communales à veiller à ce que le processus d'élaboration et de mise en œuvre du Plan repose sur une approche participative et inclusive.



Les participants

Le 1^{er} adjoint au maire, Romain Dansou a précisé que le PDC permettra à la mairie de relever les défis et de valoriser les potentialités de la commune. M. Dansou a exhorté tous les acteurs à s'impliquer davantage dans la mise en œuvre de ce plan en vue d'un heureux aboutissement. ATOP/DK/BA

DES CHEFS TRADITIONNELS ET DES LEADERS RELIGIEUX SENSIBILISES A LA PROMOTION DE NOUVELLES NORMES SOCIALES

Afagnan, 13 oct. (ATOP) – Des chefs traditionnels, des leaders religieux et des jeunes en milieu extrascolaire de la préfecture de Bas-Mono ont été sensibilisés sur leur rôle dans la promotion de nouvelles normes sociales favorables à la protection des droits des femmes et des filles du 7 au 10 octobre à Afagnan.



Officiel et les chefs cantons



Officiel et les leaders religieux

L'activité est initiée par l'ONG La Colombe dans le cadre du projet « Améliorer les droits et la santé sexuelle et reproductive et santé maternelle, néonatale, infantile et des adolescents et la nutrition en Afrique de l'Ouest et du Centre ». Elle a bénéficié de l'appui technique et financier d'ONU Femmes, à travers le Fonds Muskoka.

Les travaux ont permis de renforcer les connaissances des participants sur les normes sociales, leur influence sur les comportements individuels et collectifs, ainsi que les pratiques à promouvoir, à abandonner ou à transformer pour favoriser l'égalité de genre, la protection et la cohésion sociale.

Les chefs traditionnels ont été entretenus sur les différences entre normes sociales, traditions et pratiques culturelles, ainsi que sur l'organisation de séances d'information dans leurs communautés. Les leaders religieux ont, pour leur part, été instruits sur les droits des femmes et des filles, les violences basées sur le genre, leurs causes et conséquences, les mécanismes de référence, la santé sexuelle et reproductive des jeunes, la santé maternelle et infantile ainsi que les bonnes pratiques nutritionnelles.



Les jeunes en milieu extrascolaires

Les jeunes ont quant à eux été sensibilisés aux infections sexuellement transmissibles, aux violences sexuelles, aux comportements à risque et à leurs conséquences, ainsi qu'à l'estime et à la confiance en soi.

Le préfet de Bas-Mono, Sogbo Kokou Amétépé, a félicité l'ONG pour son engagement en faveur de l'épanouissement des femmes. Il a exhorté les bénéficiaires à faire tâche d'huile des enseignements reçus dans leurs communautés.

La coordonnatrice de l'ONG La Colombe, Mme Akakpo Adjoa, a souligné le rôle déterminant des chefs traditionnels et des leaders religieux dans l'évolution des normes sociales. ATOP/DK/MG

TONE :**LE DECRET DE RECONNAISSANCE REMIS AU CHEF DU CANTON DE NAMARE**

Dapaong, 13 oct. (ATOP) – Le gouverneur de la région des Savanes, Atcha-Dédji Affoh, a présidé, le lundi 12 octobre à Namare, dans la commune Tône 2, la cérémonie de remise du décret de reconnaissance à Sa Majesté Nakpabone Tilatidja, nouveau chef du canton.



Le gouverneur (à droite) remettant le décret au nouveau chef



L'assistance

Cette reconnaissance officielle consacre son statut de chef traditionnel et marque une étape importante dans l'exercice de ses fonctions au service des populations.

La cérémonie a été marquée par la sortie et l'installation du nouveau chef, suivi de la remise du décret et des couleurs nationales au récipiendaire.

Le gouverneur a invité le nouveau chef à faire preuve de sagesse, de disponibilité, d'impartialité et d'écoute dans la gestion des affaires coutumières. Il l'a également exhorté à cultiver la cohésion sociale, à préserver la paix et à entretenir de bonnes relations avec les autorités administratives et les populations. M. Atcha-Dédji a rappelé le rôle des chefs traditionnels dans la préservation des valeurs culturelles, le règlement des différends et la promotion du vivre-ensemble. Il a appelé le nouveau chef à exercer ses responsabilités dans l'intérêt général et sans discrimination.

Le président du conseil régional des chefs traditionnels des Savanes, Odanou Omorou Dobli II, a exhorté le nouveau chef à contribuer à la coproduction de la sécurité dans la région, à préserver la cohésion sociale et à promouvoir le concept de genre dans sa localité. Il a également insisté sur la sensibilisation au phénomène du suicide, qui prend de l'ampleur dans le milieu.

Le nouveau locataire du palais royal de Namare a promis d'accomplir sa mission avec dévouement, impartialité et responsabilité, en restant à l'écoute de toutes les composantes de sa communauté. Sa Majesté Nakpabone s'est engagé à œuvrer pour la paix, l'unité et le développement de son canton, en collaboration avec les autorités compétentes et les forces vives de la localité.

Né le 31 décembre 1965 à Nanguak, Nakpabone Tilatidja est guérisseur traditionnel et exploitant agricole. Il est également membre de plusieurs associations, groupements et coopératives. Il a été secrétaire de l'ancien chef canton, de 2006 à 2026.

Érigé en canton en 2006, Namare compte 41 villages et une population estimée à 12 103 habitants, selon les résultats du cinquième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5), réalisé en 2022. L'agriculture et l'élevage constituent les



Le nouveau chef installé sur son trône royal

principales activités économiques, auxquels s'ajoutent le commerce, l'artisanat et les échanges transfrontaliers avec le Ghana. ATOP/TKA/JK/BA

BINAH/PROJET « E-ID TOGO » :

LES AUTORITES LOCALES ET LEADERS COMMUNAUTAIRE SENSIBILISES

Pagouda, 13 oct. (ATOP) - Les autorités locales et leaders communautaires des communes Binah 1 et 2 ont pris part, les 12 et 13 octobre à Pagouda, à un atelier de formation et de sensibilisation sur le projet d'identification biométrique « e-ID Togo ».

Cette sensibilisation intervient dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'identification unique pour une intégration régionale. Ce projet est initié par le gouvernement avec l'appui de la Banque mondiale. Il vise à éclairer les participants sur le processus d'identification et à leur donner des informations nécessaires afin qu'ils puissent mobiliser les populations à y adhérer massivement.

Le projet e-ID Togo vise à attribuer à toute personne physique au Togo, un numéro d'identification unique sur la base de ses données démographiques et biométriques.

Les participants ont été entretenus sur les éléments fondamentaux du projet, le cadre juridique et institutionnel, l'organisation de l'enregistrement de masse dans la préfecture et les informations sur les comités de gestion des plaintes.

La séance a été animée par le responsable de l'opération de terrain, Kouassi Djaguidi Justin et Djaka Yaovi Mawusi, assistant en mécanisme de gestion des plaintes. Ils ont souligné que, la mise en œuvre du projet d'identification biométrique permettra au gouvernement d'orienter des activités en faveur des couches sociales les plus pauvres dans le respect de l'équité et du genre.

Le préfet de la Binah, Ataba Abalounorou a indiqué que cette sensibilisation constitue un moment de partage d'information sur le projet en vue d'une mise œuvre efficace des activités sur le terrain.

Le sénateur Dogo Koudjolou, les maires des deux communes Binah 1 et 2, des autorités militaires ont assisté à la sensibilisation.

ATOP/AK/BA



Les participants

GESTION DES DECHETS SOLIDES :

LA COMMUNE LACS 1 DOTE DE MATERIELS ET EQUIPEMENTS

Aného, 13 oct. (ATOP) - La commune Lacs 1 a réceptionné, le vendredi 9 octobre à Aného, un important lot de matériels et équipements destinés au renforcement de son système de gestion des déchets solides.

Le matériel offert est composé de 2 camions de types benne tasseuse, 5 tricycles modernes, 1 camion ampliroll et 05 bacs de 22,5 m³ chacun, une cibleuse à compost, 20 brouettes, 20 pelles, 20 fourches à compost, 10.000 sacs vides de 50 et 25 Kg, une machine à coudre les sacs à compost et une balance.

Quant aux équipements destinés au personnel chargé de la collecte des déchets, ils sont constitués, entre autres, de combinaisons de sécurité, de casquettes, de paires de gants de protection, de bottes, de chaussures et de lunettes à raison de 200 par outil.

D'un coût total de 393.574.200F CFA, cette acquisition a été subventionnée à hauteur de 95,08% par le Ministère fédéral Allemand de la coopération économique et du développement par le biais de l'Engagement global et son service pour les communes du monde. Elle s'inscrit dans le cadre du projet de partenariat entre la ville de Nuremberg en Allemagne et Aného au Togo. L'objectif est de renforcer les capacités opérationnelles la commune Lacs 1 en termes de collecte, de traitement et de valorisation des déchets solides, tout en améliorant le cadre de vie des populations et les conditions de travail et de sécurité du personnel affecté à cette activité. Grace à cette acquisition, la mairie prévoit collecter mensuellement 940 tonnes de déchets solides contre 512 tonnes précédemment.

L'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Togo, Stefan Anton Messerer a salué la relation de partenariat entre les deux villes. Il a relevé l'importance du projet de gestion des déchets solides dans le développement du secteur touristique et du bien-être de population. Le diplomate a exhorté les parties prenantes à continuer à entretenir et développer ce partenariat et émis le souhait que le lien entre Aného et Nuremberg continue de servir de modèle pour une collaboration qui bâtit un avenir solide local et partenarial.



Les camions

La représentante du maire de la ville de Nuremberg, Mme Stéphanie a souligné que le partenariat entre les deux villes constitue un moyen de rapprocher les citoyens en faisant mieux connaître le Togo à Nuremberg et vice versa. Elle a souligné que ce projet constitue un investissement concret pour l'avenir de la des Lacs1 en termes de gestion durable des déchets, de la protection de l'environnement et de l'amélioration des conditions de vie dans la commune.

L'adjoint au maire des Lacs 1, Agossou Kangni Kouévi a indiqué que cette acquisition vient renforcer les efforts déjà engagés par la commune pour faire d'Aného une ville propre, saine, attractive et durable. « Notre ambition est de faire de cet investissement, un véritable outil de coopération intercommunale au service de la population », a-t-il déclaré.

ATOP/DK/BA

VO :

DES INFRASTRUCTURES EDUCATIVES RECEPTIONNEES A ZOOTI-GLOPE

Vogan, 13 oct. (ATOP) – Des infrastructures éducatives au profit du jardin d'enfants de l'Ecole primaire publique (EPP) de Zooti-Glopé, à 14 kilomètres au nord-est de Vogan, ont été réceptionnées le lundi 12 octobre dans la commune Vo 3.

Les infrastructures sont composées d'un nouveau bâtiment de jardin d'enfants, d'un bloc sanitaire de trois cabines et d'une cour de jeu d'éveil. Le bâtiment se compose de deux salles de classe et d'une direction. Les salles sont équipées de tables, de chaises, de bureaux et des étagères ainsi que des jouets. Ces infrastructures réalisées grâce à l'ONG Aktion Pit-Togohilfe e. V sont estimées à 31 000 000 F CFA.

L'objectif est de mettre les apprenants dans de meilleures conditions d'études. Il s'agit également d'améliorer les conditions de travail des enseignants.

Le préfet de Vo, Leguèdè Kokou Jérôme a exprimé sa gratitude à L'ONG Aktion Pit-Togohilfe pour son appui au gouvernement en matière d'éducation des enfants. Il a invité les parents à inscrire les enfants à l'école pour qu'ils aient une bonne formation de base et les enseignants à faire un bon usage des infrastructures.

Le directeur général de l'ONG Aktion Pit -Togohilfe, Andy Kopp et son représentant résident dans la préfecture de Vo, Togbui Kpomayizoun Yawo Tonou IV ont souligné l'importance que leur structure accorde à l'éducation de base des enfants. Ils ont sollicité l'accompagnement des autorités locales pour les projets de développement local durable, exprimant leur reconnaissance aux partenaires financiers, entre autres, les donateurs de la société PHOENIX et FLY & HELP.



Coupure de ruban



La cour des jeux d'éveil

L'inspecteur de l'enseignement préscolaire et primaire de Vo Nord, Kosso Koffi a assisté à la cérémonie qui a pris fin avec la coupure du ruban symbolique et la visite des lieux. ATOP/AKS/DHK



ATOP

Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DE L'ETRANGER

TOTALENERGIES CAF CAN DE FUTSAL 2026 :

L'EGYPTE FACE A LA TANZANIE, DERBY AUSTRAL ENTRE L'ANGOLA ET LE MOZAMBIQUE

Rabat, (CAF) - Le Groupe B de la TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des Nations de futsal, Maroc 2026, entre en scène ce mardi 13 octobre à Rabat avec deux affiches au programme. Triple championne d'Afrique, l'Égypte affronte la Tanzanie, novice à ce niveau, tandis que l'Angola et le Mozambique se retrouvent pour un derby d'Afrique australe qui s'annonce disputé.

L'Égypte veut renouer avec le podium

L'Égypte espère réussir son entrée en lice face à la Tanzanie, qui s'apprête à disputer la première phase finale continentale de son histoire. Sacrés en 1996, 2000 et 2004, les Pharaons partagent avec le Maroc le record de titres dans la compétition. Mais ils restent sur une quatrième place lors de l'édition 2024 et entendent retrouver le podium.

Sur le papier, les Égyptiens partent avec les faveurs des pronostics grâce à leur expérience et à la qualité de leur effectif. Ils devront néanmoins se méfier d'une équipe tanzanienne qui a décroché sa qualification au terme d'un parcours disputé.

Pour les Taifa Stars, cette première participation représente une étape majeure. Les Tanzaniens tenteront de bousculer la hiérarchie et de déjouer les pronostics dans un groupe B particulièrement relevé.

L'Angola et le Mozambique pour un derby sous tension

La deuxième affiche de la journée opposera l'Angola au Mozambique dans un duel entre voisins d'Afrique australe. Finalistes en 2024, les Palancas Negras abordent cette édition avec l'ambition de prolonger leur progression et de se mêler une nouvelle fois à la lutte pour le titre. Leur dernière campagne, conclue par une défaite face au Maroc en finale, leur a permis de mesurer le chemin parcouru.

En face, le Mozambique dispute sa cinquième phase finale avec l'envie de retrouver les sommets. Finalistes en 2004 puis troisièmes en 2016, les Mambas possèdent eux aussi des références continentales et espèrent les faire valoir malgré la difficulté de leur groupe.

Avec l'Égypte et l'Angola parmi leurs adversaires, les Mozambicains savent que la qualification pour la suite de la compétition exigera de solides performances. Leur capacité à créer la surprise pourrait peser dans un groupe où chaque point comptera.

Entre la quête de rachat des Pharaons, les premiers pas de la Tanzanie et le duel entre deux voisins ambitieux, cette deuxième journée promet déjà de donner le ton dans la course aux demi-finales de la CAN de futsal 2026. CAF



ATOP

Pour vos articles, reportages

Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



SPORTS

TOTALENERGIES CAF CAN DE FUTSAL 2026 :

L'EGYPTE FACE A LA TANZANIE, DERBY AUSTRAL ENTRE L'ANGOLA ET LE MOZAMBIQUE

Rabat, (CAF) - Le Groupe B de la TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des Nations de futsal, Maroc 2026, entre en scène ce mardi 13 octobre à Rabat avec deux affiches au programme. Triple championne d'Afrique, l'Égypte affronte la Tanzanie, novice à ce niveau, tandis que l'Angola et le Mozambique se retrouvent pour un derby d'Afrique australe qui s'annonce disputé.

L'Égypte veut renouer avec le podium

L'Égypte espère réussir son entrée en lice face à la Tanzanie, qui s'apprête à disputer la première phase finale continentale de son histoire. Sacrés en 1996, 2000 et 2004, les Pharaons partagent avec le Maroc le record de titres dans la compétition. Mais ils restent sur une quatrième place lors de l'édition 2024 et entendent retrouver le podium.

Sur le papier, les Égyptiens partent avec les faveurs des pronostics grâce à leur expérience et à la qualité de leur effectif. Ils devront néanmoins se méfier d'une équipe tanzanienne qui a décroché sa qualification au terme d'un parcours disputé.

Pour les Taifa Stars, cette première participation représente une étape majeure. Les Tanzaniens tenteront de bousculer la hiérarchie et de déjouer les pronostics dans un groupe B particulièrement relevé.

L'Angola et le Mozambique pour un derby sous tension

La deuxième affiche de la journée opposera l'Angola au Mozambique dans un duel entre voisins d'Afrique australe. Finalistes en 2024, les Palancas Negras abordent cette édition avec l'ambition de prolonger leur progression et de se mêler une nouvelle fois à la lutte pour le titre. Leur dernière campagne, conclue par une défaite face au Maroc en finale, leur a permis de mesurer le chemin parcouru.

En face, le Mozambique dispute sa cinquième phase finale avec l'envie de retrouver les sommets. Finalistes en 2004 puis troisièmes en 2016, les Mambas possèdent eux aussi des références continentales et espèrent les faire valoir malgré la difficulté de leur groupe.

Avec l'Égypte et l'Angola parmi leurs adversaires, les Mozambicains savent que la qualification pour la suite de la compétition exigera de solides performances. Leur capacité à créer la surprise pourrait peser dans un groupe où chaque point comptera.

Entre la quête de rachat des Pharaons, les premiers pas de la Tanzanie et le duel entre deux voisins ambitieux, cette deuxième journée promet déjà de donner le ton dans la course aux demi-finales de la CAN de futsal 2026. CAF

